

Délibération du Comité

Assemblée générale du 4 avril 2025

Date de convocation : 28 mars 2025

Date d'affichage : 28 mars 2025

Membres	En exercice	141	Vote	Pour	85
	Présents	81		Contre	0
	Pouvoirs	5		Abstention	0
	Votants	85		Total	85

(M. Jacques Jacquenet s'étant retiré)

Objet : Compte administratif 2024 Budget Côte d'Or Chaleur - Approbation

Sous la présidence de Pascal Grappin, rapporteur, les comptes administratifs et les résultats de l'exercice budgétaire 2024 du Budget de la Régie « Côte d'Or Chaleur » sont présentés aux membres du Comité.

Compte administratif – Budget Côte d'Or Chaleur

Résultat de l'exercice 2024

	Dépenses	Recettes	Affectation Résultats N-1	Résultat de Clôture 2024
Exploitation	430 245.34	507 537.66	46 448.25	123 740.57
Investissement	126 621.63	810 877.24	110 848.31	795 103.92
total du CA	556 866.97	1 318 414.90	157 296.56	918 844.49
RAR	2 388.00	0		2 388.00
TOTAL	559 254.97	1 318 414.90	157 296.56	916 456.49

Le résultat de clôture intégrant les restes à réaliser est donc le suivant : 916 456.49 €.

Après en avoir délibéré, Monsieur Jacques Jacquenet, Président, ne prenant pas part au vote,

Le Comité :

- Prend acte de la présentation faite du compte administratif 2024 pour le Budget Côte d'Or Chaleur ;
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2024 qui se résume comme ci-dessus et en arrête les résultats définitifs ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

→ Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.

Dijon, le 7 avril 2025

Le 1^{er} Vice-Président du SICECO



Pascal Grappin
Pascal Grappin

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

en application du Code Général des Collectivités Territoriales
après dépôt en Préfecture et publication ou notification

AR-Préfecture de Dijon

021-200049922-20250417-2-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 17-04-2025

Publication le : 17-04-2025